

# Rebecq À LA LUNE

le journal de la **vie communale**

> mars 09

[www.rebecq.be](http://www.rebecq.be)

## Le mot du Bourgmestre

Contrairement aux éditions précédentes, ce n'est pas un paysage de notre commune qui fait la couverture du journal, mais bien les visages de nos nouveaux-nés, photographiés lors de la récente Fête des Bébés, parce qu'un village vit aussi et surtout par ses habitants !

Nous avons envie de les mettre à l'honneur, parce que les enfants sont l'avenir de notre commune, ils portent nos espoirs et nos rêves d'un monde meilleur.

A nous de travailler chaque jour pour leur préparer un univers serein où grandir, pour embellir encore et encore le village qui abritera leurs premiers pas, pour leur garantir une éducation, un épanouissement, des soins, de qualité.

Un évènement rassemblera bientôt jeunes et moins jeunes, pour un défilé haut en couleurs dans une ambiance folklorique : le 12ème Carnaval aura lieu le 29 mars et je vous donne rendez-vous à tous et toutes lors de cette grande fête populaire, en espérant que le soleil sera de la partie !!

**Dimitri**

## [ ROGNON ]

Les riverains se mobilisent

## [ LOCATIONS DE SALLES ]

Les nouvelles conditions

## [ REBECQ COMMUNE PROPRE ]

Participons !

## [ FAÇADES FLEURIES ]

Votre bulletin de participation dans ce journal

## [ WWW.REBECQCULTURE.BE ]

Découvrez le site du Centre culturel

**27 - 28 - 29 mars**  
**12<sup>e</sup> Carnaval de Printemps**

# Sommaire

<b>Le mot du Bourgmestre</b>	<b>1</b>	<b>Encore un subsidie !</b>	<b>8</b>
<b>Interpellation</b>	<b>2 - 3</b>	<b>Wallonie, terre d'accueil</b>	<b>9</b>
<b>Conseil communal du 10 décembre</b>	<b>3</b>	<b>«Pour Toi, Florian»</b>	<b>9</b>
<b>Conseil communal du 16 décembre</b>	<b>4</b>	<b>La Mobilité</b>	<b>9</b>
<b>Conseil communal du 16 décembre</b>	<b>4</b>	<b>Location de salle</b>	<b>10</b>
<b>Carnaval</b>	<b>5</b>	<b>Agenda (suite de la page 16)</b>	<b>10</b>
<b>La Commune communique</b>	<b>5</b>	<b>Rebecq commune propre</b>	<b>11</b>
<b>Les riverains de Rognon se mobilisent</b>	<b>6</b>	<b>Etat civil</b>	<b>11</b>
<b>Concours « Façades et Jardins fleuris »</b>	<b>7</b>	<b>Senne et Carrières</b>	<b>12 - 15</b>
<b>News</b>	<b>7</b>	<b>Agenda</b>	<b>16</b>

## Interpellation

### Le Conseil Communal répond...

Une partie du Conseil Communal du 10 décembre était consacrée aux interpellations du public. Voici un bref résumé de la question posée au Conseil et des différentes réponses apportées par les groupes politiques.

**M. Francis Venderick** interpelle le Conseil Communal quant à la problématique du plateau « casse-vitesse » situé Rue Sainte Renelde, dont il décrit les nuisances sonores et dénonce l'inutilité. Il propose de revoir la signalisation afin d'avoir un effet dissuasif et d'aiguiller la circulation non locale vers la Route Industrielle, notamment en incitant les gens à rejoindre l'autoroute à partir du Rond Point Drève Léon Jacques via la Rue Urban et la Route Industrielle. Le trafic des poids lourds est également important dans la Rue Sainte Renelde.

### Pour le groupe Entente Communale, Jules Demol

En 1983, j'étais Bourgmestre avec les socialistes dans la majorité, le projet a été accepté au Collège et au Conseil. Je ne vois pas l'opportunité de dire que ce plateau n'était pas utile. C'est vrai que maintenant il est dégradé, on ne sait pas rouler à grande vitesse. Il faut contrôler avec la police et verbaliser, il n'y a que ça qui paie : l'argent du contribuable. Il faudrait refaire le plateau, il faut un peu de patience. La signalisation existe déjà, c'est 50 km/h, ou alors il faut mettre la zone en zone 30, c'est le Collège qui en décidera. Je suis dans l'opposition maintenant, je ne vais pas vous promettre que ce sera fait. Ce n'est pas agréable pour celui qui y habite et qui est dans la situation mais il faut parfois faire avec et accepter les désagréments d'un endroit.

### Pour le groupe Ecolo, Bruno Vanderbeurght

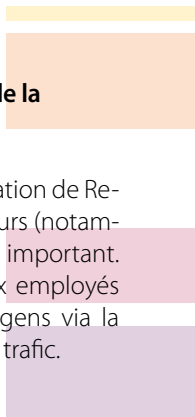
La Commune a mis en place un Plan Communal de Mobilité qui est en cours. Pour tout ce qui est de Braine-le-Comte et Soignies, ils vont dans ce sens, de mettre l'accès avant le Chemin de Braine et à Germinal, pour aiguiller les gens vers l'A8 via Drève Léon Jacques et Rue Urban. Tous les gens de Braine et Soignies doivent être aiguillés dans ce sens-là. Il y a des travaux dans le centre de

Rebecq, il y aura toujours un trafic, il y a toute la population de Rebecq qui passera par là. Avec le nouveau projet en cours (notamment les maisons Rue de la Chapelle), le trafic restera important. Au niveau du casse-vitesse, est-ce que les matériaux employés étaient adéquats ? L'idéal est d'aiguiller le plus de gens via la Drève Léon Jacques mais ce ne sera qu'une partie du trafic.

### Pour le groupe Action Communale, Dimitri Legasse

Le problème nous est bien connu. Le Collège a d'ailleurs évoqué à plusieurs reprises ce cas et demandé des rapports au service technique, au service de police ainsi qu'au TEC. Il s'avère selon ces rapports que le problème principal de ce plateau n'est pas qu'il ne réduit pas la vitesse mais bien que son état de dégradation engendre des nuisances aux alentours. Nous avons pris dès 2007 une mesure quant à la prévention dans cette rue, en installant un radar préventif rue Sainte-Renelde (nous avons décidé d'en acheter et d'en faire placer deux par an, aux endroits ciblés par les services de police comme étant potentiellement dangereux).

En ce qui concerne le plateau proprement dit, il est bien sûr prévu de le réparer d'une manière ou d'une autre, et pour l'instant, en nous basant sur les rapports reçus, le Collège préconise plutôt la solution de travailler avec de l'asphalte coloré plutôt qu'avec des klinkers. Mais nous ne pouvons pas mettre en œuvre cette réparation pour l'instant car cela nécessite de fermer la voirie et ce n'est pas envisageable tant que le centre du village est inaccessible en raison des travaux. La remise en état du plateau est donc programmée mais ne pourra se faire qu'au deuxième semestre 2009, dès que la circulation dans le centre sera rétablie (notamment pour les lignes de bus).



Le problème que vous soulevez illustre bien la problématique de la mobilité, qui ne se limite pas à une rue ou à un quartier mais nécessite une réflexion plus large pour ne pas ensuite être confronté à des soucis tels ceux que vous citez. Nous avons pris les problèmes de mobilité à bras le corps dès notre entrée en fonction et nous avons réussi à mettre en œuvre un PCM, Plan Communal de Mobilité, qui est une étude globale réalisée à l'échelle de toute la commune, en associant tous les acteurs : la population, les écoles, les entreprises, les transports en commun... Nous avons réussi à obtenir pour cela un financement de la Région wallonne (qui pourrait subventionner également les dispositifs qui apparaîtront comme nécessaires et pertinents à la fin de l'étude). Cette étude est un processus plus lent et complexe et sans doute certains d'entre vous préféreraient voir des solutions plus rapides mais à quoi sert une solution rapide si ce n'est pas la bonne et si elle génère plus de nuisances encore que le problème initial ?

Mieux vaut prendre le temps de la réflexion et aboutir à des dispositifs durables ! Notre projet grâce au PCM est de revoir toute la politique du charroi lourd (qu'il s'agisse du charroi agricole ou des entreprises ou encore du transit), nous allons travailler sur les problèmes posés par la circulation et le stationnement du charroi lourd. De la même manière, la circulation de transit sera prise en compte et nous espérons pouvoir créer un axe qui relierait

les deux nationales et l'autoroute via la Route Industrielle, Rue Urban, Drève Léon Jacques. Des contacts et discussions sont actuellement en cours avec les Carrières car il faut savoir que la Rue Urban n'est pas propriété communale, c'est une propriété privée et son réaménagement éventuel ne dépend pas de nous.

Bref, la mobilité est un enjeu essentiel pour notre village et le PCM va nous permettre de trouver des dispositifs durables et concertés. Des groupes de travail sont en train de se constituer, ils rassemblent par exemple les commerces et les entreprises, la CCATM, les écoles... Par ailleurs la 1ère réunion publique à laquelle vous êtes tous conviés se déroulera le 3 février, la population sera largement informée grâce à des pages spéciales dans le journal communal Rebecq à la une notamment. En attendant les résultats du PCM, nous travaillons également en parallèle sur des mises en œuvre concrètes qui ne contrecarreront pas le travail d'étude : le placement de radars préventifs, comme je vous le disais (nous venons d'en installer deux : Rue Ripainoise et Drève Léon Jacques, qui a d'ailleurs connu quelques soucis de réglage...), la mise en place du Proxibus, la création de groupes de travail dans les quartiers pour réfléchir ensemble aux questions de circulation (Rognon, Chemin de la Chaussée, Wisbecq, rue Parmentier...). En matière de mobilité comme dans tous les autres domaines, nous prônons une politique basée sur la concertation, sur l'écoute et sur l'implication des habitants.

## Compte-rendu du Conseil communal du 10 décembre

■ Par 17 OUI et 2 NON, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des Intercommunales SEDITEL, SEDI-FIN, SEDILEC et IGRETEC.

■ Par 14 voix pour et 5 abstentions, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2008 de la fabrique d'église Saint-Géry.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de marquer son accord sur la reprise de la voirie Sentier de Rebecq dans le cadre d'une cession à titre gratuit de gré à gré pour cause d'utilité publique, afin de faire réaliser les travaux d'égouttage.

■ A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur le tracé de la voirie établi dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour un projet de lotissement Rue du Bousart.

■ A l'unanimité, le Conseil désigne Léon KYQUEMBERG (AC), Jean-Paul DENIMAL (AC), Sylviane MASY (AC), Hervé MEERSSCHAUT (EC), Virginie LISART (EC) et Bruno VANDERBEURGH (ECOLO) en qualité de représentants du conseil communal au sein du comité de suivi des chenil et chatterie de la sprl « Les seigneurs de la mer ».

■ Vu la démission de Hervé MEERSSCHAUT à ces postes, le Conseil désigne à l'unanimité Jules DEMOL en qualité de représentant du conseil communal au sein du conseil consultatif des aînés et Virginie LISART en qualité de représentante du conseil communal au sein de la commission communale de l'accueil, en qualité de membre effectif.

■ Vu la démission de Laurence CRAUWELS à ce poste, le Conseil désigne à l'unanimité Nathalie POELAERT en qualité de membre de la commission communale de lutte contre le réchauffement climatique.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement Funérailles et Sépultures.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération du Collège prévoyant qu'à dater du 18/11/2008 et ce jusqu'au 30/06/2009, il y aura 2,5 classes maternelles ouvertes à l'implantation de Germinal au lieu des 2 initialement prévues.



# Compte-rendu du Conseil communal du 16 décembre

■ A l'unanimité, le Conseil décide de déléguer, pour l'exercice 2009, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget ordinaire, au collège communal ses pouvoirs en matière de détermination du mode de passation et de fixation des conditions des marchés de travaux, fournitures et services pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la commune d'un montant maximum de 5.500€ HTVA.

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil décide de retenir la procédure négociée sans publicité préalable lors de son lancement comme mode

de passation des marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 67.000€ HTVA, dans les limites des crédits inscrits au budget 2009.

■ Par 13 OUI et 7 NON, le Conseil décide de retenir la procédure négociée sans publicité préalable lors de son lancement comme mode de passation des marchés financiers d'un montant inférieur à 206.000€ HTVA, dans les limites des crédits inscrits au budget 2009.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de désaffecter les soldes d'emprunt et de réaffecter le total de cette somme, soit

17.706,67€, au paiement des dépenses extraordinaires 2009 relatives à l'aménagement des bâtiments en location.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'arrêter la liste des subventions aux sociétés et associations et les conditions d'utilisation des subsides accordés par la commune, d'imposer la présentation de copies de factures comme mode de justification de l'emploi de la subvention, de ne pas imposer le dépôt des bilans et comptes et des rapports de gestion pour toute subvention d'un montant inférieur à 1.239,47€.

■ A l'unanimité, le Conseil dé-

cide d'appliquer, pour les locations des salles communales, un demi-tarif aux associations et sociétés locales qui ne poursuivent pas de but lucratif.

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil décide de marquer son accord de principe sur la réalisation des investissements, à inscrire au budget extraordinaire 2009, ainsi que sur leur mode de financement.

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le budget communal 2009

■ Le Conseil entend la prestation de serment de M. Michaël CIVILIO, secrétaire communal.

# Compte-rendu du Conseil communal du 28 janvier

L'Assemblée respecte une minute de silence en l'hommage des victimes du drame de Termonde et en l'hommage de Cindy Michel, une jeune Rebecquoise décédée d'un accident de circulation.

■ A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de Monsieur Luc Schoukens de son mandat de conseiller communal. La première candidate suppléante sur la liste Ecolo, Mme Aurore de Montpellier, est installée dans la fonction de conseillère communale et prête serment.

■ Les points 6 à 16 (concernant des désignations de représentants du Conseil) sont reportés. L'autorité de tutelle sera interrogée sur l'application à donner à la règle de répartition des sièges dite « clef d'Hondt » pour les différents points concernés.

■ Par 11 OUI, 5 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le budget 2009 du CPAS.

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil communal approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire de SEDILEC.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Monsieur Jean DIERICK en qualité de Président du bureau de la Fabrique d'Eglise Saint-Géry en lieu et place de Monsieur Albert STERCK et de l'élection de Monsieur Jean-Marie DEVRIFE en qualité de membre du Conseil de la Fabrique d'Eglise St-Géry en lieu et place de Monsieur Dany DECLERCO.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de supprimer l'emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées Rue de la Station face au n°32 et de rajouter un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées Rue des Frères Demaret face au n°44.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'interdire l'accès aux conducteurs de véhicule dont la masse en charge dépasse 3,5 T dans les voiries suivantes : Sentier Tout Blanc, Sentier Houillère, Sentier Cliquet, Rue Robifosse (excepté desserte locale).

■ A l'unanimité, le Conseil s'engage à vendre, pour quitte et libre de toutes charges hypothécaires ou autres, à l'association

intercommunale coopérative Sedilec, une parcelle de terrain d'une contenance d'environ 25 m<sup>2</sup> sise route de Bruxelles, et un local d'une contenance d'environ 10 m<sup>2</sup> sis Grand Place (fonds de voirie de cabines hautes tensions), moyennant une redevance unique de 1 € chacun.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la décision du Collège de dépasser les crédits budgétaires en matière de commande de sel de déneigement.

■ Puisqu'il y a lieu d'engager un agent en charge de la coordination et de la direction des services techniques voirie, propreté et espaces verts et que les 2 candidats avec dossier en ordre ont échoué à l'examen organisé, le Conseil décide, par 11 OUI et 7 NON d'inviter tous les candidats qui ont postulé pour le poste d'agent technique, que leur dossier soit en ordre ou non, à passer une épreuve orale en vue d'un recrutement contractuel temps plein à durée indéterminée.

■ Par 13 OUI et 5 NON, le Conseil décide de lancer la procédure de modification du cadre du per-

sonnel afin d'y intégrer un chef de service (niveau A) en qualité de conseiller en aménagement du territoire.

■ Par 13 OUI et 5 NON, le Conseil décide de lancer l'appel au candidat en vue de procéder au recrutement d'un agent contractuel temps plein à durée indéterminée, pour remplir la fonction de conseiller en environnement.

■ Par 13 OUI et 5 NON, le Conseil décide de lancer l'appel aux candidats en vue de procéder au recrutement d'un agent contractuel subventionné temps plein à durée indéterminée, pour exercer la fonction de conseiller en logement (sachant que la candidature de la commune a été retenue pour l'obtention d'un subside de 8 points APE et d'un subside de 2.500 € dans le cadre de l'engagement d'un conseiller en logement).

■ A l'unanimité, le Conseil marque son approbation sur le projet de convention et décide d'adhérer au service de collecte sélective d'amiante-ciment via les parcs à conteneurs de l'IBW.

## Carnaval le 29 mars

### Carnaval le 29 mars

**Attention fermeture de certaines rues pour le passage du cortège**

Le Carnaval de Rebecq aura lieu le dimanche 29 mars 2009. Le cortège traversera les villages de Quenast et Rebecq. Les rues suivantes seront fermées à la circulation :

- de 12h à 17h : Chemin du Croly (Try à Fourche), Place du Centenaire, Grand Place de Quenast, Rue du Faubourg (rassemblement des chars à 12h30 à partir du Chemin du Croly (Try à Fourche) pour un départ du Cortège à 15h

- de 15h à 20h : Rue de Rebecq, Rue Urban, Rue Trieu du Bois, Rue du Pont, Rue Docteur Colson, Sentier tout blanc, Sentier de la Houillère
- de 15h à minuit : Rue E. Solvay, Grand Place de Rebecq.

Le stationnement sera interdit Chemin du Croly (depuis le Try à Fourche), sur la Place du Centenaire, la Grand Place de Quenast et la Grand Place de Rebecq ainsi que dans les rues où passe le Cortège.

**A partir du samedi 28 mars à 13h et jusqu'au lundi 30 mars à 8h, la circulation sera rétablie dans les deux sens Rue Parmentier et Ruelle Al Tache.**



■ **Le Carnaval des enfants se déroulera le samedi 28 mars** de 14h à 18h. Le cortège partira de la Grand Place de Rebecq (par la Rue Ernest Solvay, la Rue Docteur Colson), puis re-

tour par le même chemin vers la Grand Place. Ces rues seront fermées à la circulation entre 13h et 19h et le stationnement y sera interdit. Bon carnaval !

## La Commune communique

### [www.rebecqculture.be](http://www.rebecqculture.be) Un nouvel outil pour le Centre culturel !

Le site internet du Centre Culturel de Rebecq est en ligne. Il contient toutes les informations sur l'institution, les activités, les ateliers, le programme... Il est accessible via le site communal [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) (rubrique centre culturel) ou directement en tapant [www.rebecqculture.be](http://www.rebecqculture.be)

En 2005, les différents opérateurs para-communaux avaient émis le souhait de disposer d'un portail internet afin de promouvoir leurs activités. Désormais c'est chose faite : la Commune a mis en ligne le site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be), qui est conçu comme un véritable portail pour les institutions et les associations, et sera développé année après année, secteur après secteur. Le Centre Cultu-

rel est le premier opérateur para-communal à disposer de son espace, avec une gestion totalement indépendante. Bientôt la Maison de Jeunes, le Plan de Cohésion Sociale, la Bibliothèque... développeront eux aussi leur site dans le portail.

### Rebecq à La Une spécial malvoyants

Une collaboration originale entre le Centre Culturel et le Service Communication communal permet désormais la réalisation d'exemplaires spéciaux du journal communal Rebecq à la une, réservés aux personnes malvoyantes (format A3, en couleurs). Vous connaissez une personne qui souhaiterait disposer gratuitement de cet outil ? Appelez-nous au 067/63.49.37 ou adressez votre demande par mail [sarah.berthi@rebecq.be](mailto:sarah.berthi@rebecq.be) et nous vous enverrons régulièrement ce numéro spécial.

### Rebecq à La Une spécial été

De nombreuses associations, clubs sportifs ou privés organisent des activités durant l'été. Nous allons publier début mai un numéro spécial de « Rebecq à la une », regroupant l'ensemble des offres proposées. Merci de nous faire parvenir vos informations concernant des stages, des animations, des journées excursions etc, avant le 10 avril, à [sarah.berthi@rebecq.be](mailto:sarah.berthi@rebecq.be) ou par courrier à l'Administration communale (Grand Place 13 – 1430 REBECQ).

### Bientôt Un Guide Communal

Surveillez vos boîtes aux lettres en avril : la Commune vous distribuera bientôt le nouveau guide communal, un petit livre pratique reprenant toutes les coordonnées utiles, des informations quant aux différentes démarches administratives, bref tous les renseignements sur notre village !



# Moins vite, svp ! Les riverains de Rognon se mobilisent

La vitesse excessive des conducteurs est un problème récurrent. Très souvent, les riverains sont confrontés à des comportements inciviques, ce qui crée une insécurité grandissante sur les routes de notre village.

Lorsque le Collège communal est interpellé à propos de ce type de problèmes, il réunit systématiquement les riverains de la rue ou zone concernée afin de définir précisément le type de problème rencontré et les aménagements possibles afin de remédier à la situation. En effet, placer des casse-vitesse n'est pas toujours la solution idéale. D'autres possibilités existent et se révèlent plus efficaces selon la configuration de la rue ou le trafic (chicanes, effets de porte...).

A Rognon, au cours de ces réunions, plusieurs problèmes ont été mis en avant, et des pro-

positions de solutions ont été dégagées.

1] Le manque de cheminement piétons augmente l'insécurité, notamment pour les enfants du village ou devant se rendre à l'école, obligés de marcher sur la route. **Il a été décidé de créer un cheminement piétons le long du Chemin du Blocu, de créer un cheminement piétons le long de la Rue Marais à Scailles et de créer un pré Ravel le long de la voie du Petit Train du Bonheur** (81.000 € prévus au budget 2009).

2] Afin de réduire la vitesse, **il a été décidé de placer des coussins berlinois** (sorte de casse-vitesse carré permettant aux véhicules agricoles avec un large empattement de passer avec une roue de chaque côté mais obligeant les voitures à placer une roue sur le dispositif) à des endroits stratégiques,

définis en concertation avec les riverains.

3] Rognon est un hameau rural historiquement agricole. Les voiries n'y ont pas été prévues pour un charroi dense. Aujourd'hui, cette zone a été fortement bâtie et les routes ne sont plus du tout adaptées au trafic. Toutefois, Rognon n'est pas une zone de passage. Les véhicules qui y circulent sont en grande majorité des habitants du quartier. **Les riverains ont alors décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation**, afin de faire réfléchir chaque conducteur à ses comportements au volant. Cette campagne débutera en avril, sous forme de panneaux réalisés par les riverains, avec des photos de leurs enfants.



Le message sera le suivant : « Ralentir, merci ! ». Cette campagne est le fruit d'une collaboration entre les riverains (qui se sont chargés de la maquette) et la Commune (qui a pris en charge la réalisation des panneaux et leur placement).

### Quelques autres projets participatifs en cours :

■ au **Chemin de la Chaussée**, les réunions de riverains ont permis de tester plusieurs dispositifs de manière temporaire (chicanes, stationnement...). Ensuite, les habitants ont évalué les avantages et inconvénients de chacun de ces aménagements, avant d'établir ensemble un projet plus définitif pour leur rue. Celui-ci prévoit notamment la mise en place d'un dispositif à hauteur du pont (effet de porte ou chicane), la création d'un marquage pour le stationnement sur trottoir devant les maisons n° 40-42-44-46... Ce dispositif devrait être installé en 2009.

■ à la **Rue Parmentier**, la mise à sens unique sécurisait l'entrée de l'école mais ne satisfaisait pas les habitants de la rue. La Commune a donc formé un groupe de travail où les riverains, les représentants de l'école, les services communaux ont pu réfléchir ensemble à d'autres propositions d'aménagements rencontrant l'assentiment du plus grand nombre tout en protégeant les piétons, et notamment les nombreux enfants. Un accord a été trouvé avec le SPF Mobilité (notre tutelle à la Région wallonne en ce qui concerne les aménagements routiers), afin de remettre prochainement la rue à double sens, à condition de fermer celle-ci complètement à la circulation à certaines heures (entrée et sortie d'école) et de garder un trottoir factice le long du dépôt communal. Un budget de 25.000 € a été prévu par la Commune pour réaliser ces aménagements,

tout comme un budget de 32.500 € pour sécuriser le Chemin Planche Quévit (création d'un cheminement piétons, d'une zone de stationnement, élargissement...)

■ à **Wisbecq**, les réunions citoyennes ont permis de définir un projet pour l'**aménagement de la Place**. Celui-ci prévoit l'agrandissement de la zone trottoir (à 1m50) devant les habitations dans un souci de sécurité, puis le placement d'une petite bande arborée pour séparer le trottoir des emplacements de stationnement, stationnement qui se fera de la même manière qu'actuellement. On prévoit également le placement de deux mini dispositifs à l'entrée et la sortie de la place (rangée de trois pavés placés de manière légèrement bombée). Il s'agit d'un dispositif minimaliste et décoratif, qui a surtout pour but de marquer la limite entre la zone « place » et la zone « rue ». Un budget de 5.000 € a été prévu en 2009 pour ces aménagements qui devraient être réalisés au printemps.

■ une première réunion a permis aux riverains de la Rue du Radoux de commencer à travailler de manière participative sur l'amélioration des aménagements de sécurité dans leur rue. La réflexion vient de débuter mais nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier

## News ■

### Recensement aux étangs communaux

Nous vous informons que le recensement 2008 de la faune et la flore aux Étangs Communaux est disponible en ligne sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be), rubrique environnement. Ce travail a été réalisé par le PCDN (M. Danny VANTOMME).

### Une médaille de bronze pour le Judo-club Rebecq aux Championnats de Belgique de judo.

Après avoir remporté le titre de Championne de Brabant et celui de Vice-Championne Régionale Francophone, MAUDE JOORIS rapporte une belle troisième place aux Championnats de Belgique de ce Week-end en catégorie «cadettes» (moins de 15 ans).

### La Commune de Rebecq recrute pour les plaines de vacances du 13 juillet au 14 août :

- un(e) coordinateur(trice) chef moniteur
- des animateurs(trices) breveté(e)s moniteur
- des animateurs(trices) aide-moniteur

Demandez les conditions et les modalités de remises des candidatures au 067/63.49.33 (les candidatures doivent être rentrées pour le 20 avril au plus tard)

### Dératisation

La dératisation aura lieu les 30 mars, 1 et 2 avril. Pour vous inscrire, appelez le 067/63.49.20.

### Fonds social chauffage – nouvelles conditions

**concerne : les factures de mazout, propane et pétrole lampant**

L'allocation de chauffage pour l'hiver 2008-2009 sera attribuée sur base d'une enquête sociale pour les livraisons effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009.

**Bénéficiaires :** les personnes dont le revenu annuel brut imposable du ménage est inférieur ou égal à 14.624,70 €, majoré de 2.702,42 € par personne à charge ; VIPOS ; personnes surendettées...

Attention, les demandes doivent être introduites au service social du CPAS de Rebecq dans les 60 jours après la livraison.

**NOUVEAU :** si le montant des revenus annuels nets imposables du ménage est inférieur ou égal à 26.000 €, vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105 € auprès du SPF Economie (0800/120.33 ou [www.mineco.fgov.be](http://www.mineco.fgov.be))

#### Infos supplémentaires :

Permanence prévue TOUS LES JEUDIS  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
Monsieur Robette Renaud 067/63.79.46

## Concours « *Façades et Jardins fleuris* »

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre.  
Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps,  
lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclore dans nos jardins  
et au bord de nos routes.

Pour participer à l'embellissement de nos maisons,  
l'Administration Communale vous propose comme chaque année  
son **concours « Façades et Jardins fleuris »**, dans une atmosphère conviviale.

Le jury visitera les participants fin juin pour la catégorie « **Jardins fleuris** » et fin juillet pour les catégories « **Façades fleuries** » et « **Façades et Jardins fleuris** ».

La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception  
à laquelle chaque participant sera invité.

**Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 31 mai.**

## [8] Rebecq à la UNE

### Encore un subside ! ■

Deux projets de plantation ont pu être réalisés grâce à une subvention de 2.000 € de la Province du Brabant Wallon : il s'agit de l'aménagement d'un îlot vert à Quenast près de la Gare et de la plantation de



haies à la prairie Girardi afin de compléter l'aménagement de l'espace de détente en bord de Senne.

### Emplacement forain ■

#### Avis de vacance

La Commune de Rebecq recherche :

**Métier** : un manège enfantin de +/- 9 mètres

**Kermesse** : de Quenast les 12 – 13 – 14 juin 2009

**Situation** : +/- au milieu de la place de Quenast

**Redevance** : 0,30 € au m<sup>2</sup>  
Les conditions d'obtention de l'emplacement et les critères d'attribution (A.R. du 24/09/2006.)

Toutes les candidatures doivent être adressées au Bourgmestre au plus tard le 30/05/2009.

Pour tout enseignement :  
067/79.45.52 ou  
[christiane.tondeur@rebecq.be](mailto:christiane.tondeur@rebecq.be)

## Concours « Façades et Jardins fleuris »

### Bulletin d'inscription

À renvoyer avant le 31 mai 2009 à l'Administration Communale – Grand Place, 13 – 1430 REBECQ

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Participera (ont) au Concours « Façades et Jardins fleuris » 2009 dans la catégorie suivante :

Façades fleuries    Jardins fleuris    Façades et Jardins fleuris

(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)



## Un mérite wallon, appel à projets ■

**Envie d'organiser une activité, de développer un projet en lien avec la Wallonie ? N'hésitez pas, votre projet pourrait recevoir le mérite wallon.**

Ce prix sera décerné annuellement à une personne, une institution ou une association, domiciliée sur la commune, sur base d'un projet (tous domaines confondus) mettant en évidence la culture wallonne. Le prix a pour objet, dans un souci de démocratie et de pluralisme, de promouvoir toute activité en lien avec la Wallonie, contribuant à sa connaissance, son développement et son rayonnement.

Chaque candidat doit déposer son dossier de candidature auprès de l'Echevine de la Culture, Administration Communale, Grand Place n°13, 1430 REBECQ, au plus tard le 31 mai de l'année en cours. Le prix sera décerné lors des Fêtes de Wallonie. Toutefois, la liquidation de ce prix (d'une valeur de 500 €) ne sera effective qu'après la mise en place du projet récompensé, qui doit être réalisé au plus tard dans les 6 mois de l'attribution.

**Infos : 067/63.49.37 ou  
0478/27.65.59**

## Soirée «Pour Toi, Florian» du 7 février 2009. ■



**Ce fut la soirée du cœur et de la solidarité. Quelle réussite !**

Nous vous disons un grand merci pour votre aide, votre participation, vos dons, votre soutien. Grâce à vous tous, nous pouvons verser la somme de **5.310 €** sur le compte « **Pour Toi, Florian** ». L'organisation Pour Toi Florian & La Petite Ecole Bleue

## Wallonie, terre d'accueil ■

### Rebecq reçoit ses communes amies de Monghidoro et Glodeanu Cotorca

Du 24 au 29 septembre prochain, Rebecq recevra une centaine de Monghidoresi, dans le cadre du jumelage. Une délégation de Glodeanu Cotorca (village roumain parrainé en 1989 par notre commune) sera présente pour un

séjour culturel, festif et convivial. Cette initiative a été programmée lors de la clôture des Fêtes de Wallonie à Rebecq. Au programme : visite du Parlement Européen, d'une chocolaterie, participation aux Fêtes de Wal-

lonie, Jeux Intervilles, spectacles, repas...

occasion, n'hésitez pas à nous contacter !

### Nous recherchons des familles d'accueil !

Si vous souhaitez accueillir une ou plusieurs personnes à cette

**contact : Patricia  
VENTURELLI, Echevine  
en charge du Jumelage,  
0476/83.88.26.**

## La Mobilité ■

### Rebecq s'en préoccupe

#### Plan communal de mobilité

Les travaux du PCM continuent. Le diagnostic de la situation a été élaboré et présenté au public lors de réunions plénières. Maintenant, le bureau d'études travaille sur des propositions de dispositifs visant à solutionner les problèmes pointés du doigt. Le Plan sera ensuite soumis à l'avis de la population par le biais d'une enquête publique qui devrait démarrer à la rentrée de septembre. Vous pouvez consulter les documents au fur et à mesure de

leur avancement sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) (attention le temps de téléchargement est assez long car les dossiers sont lourds).

#### Vap : voitures a partager

Rebecq a décidé de tenter l'expérience des VAP. Il s'agit d'un projet d'auto-stop encadré. Piétons et automobilistes doivent d'abord s'inscrire comme membres. Ensuite, le piéton attend à un point d'arrêt prévu et exhibe sa carte de membre. L'automobiliste, également identifié par une carte de membre sur son pare-brise,



prend le piéton s'il va vers la même destination.

Avant d'implanter les panneaux déterminant les zones d'embarquements, nous souhaitons connaître votre avis et vos propositions.

**L'endroit où je souhaiterais une zone d'embarquement VAP :**

---



---



---



---



---

Merci de nous renvoyer votre proposition par courrier à l'Administration Communale, Grand Place 13, 1430 REBECQ ou par mail à [sarah.berti@rebecq.be](mailto:sarah.berti@rebecq.be)



## Locations de salle

Le Conseil communal a récemment revu les conditions de location des salles communales, afin d'uniformiser les tarifs et de donner priorité aux Rebecquois.

### Tarifs

Salle	Association Rebecquoise	Privé Rebecquois	Association non Rebecquoise	Privé non Rebecquois	Garantie
Wisbecq	150 €	250 €	400 €	500 €	125 €
Quenast	200 €	300 €	450 €	550 €	150 €
Petit Moulin	100 €	150 €	250 €	350 €	100 €

Les prix comprennent le nettoyage et l'assurance.

Les consommations seront facturées après l'occupation sur base d'un relevé des compteurs.

La garantie doit être déposée au Secrétariat en liquide.

### Ancienne Gare

L'occupation du local est réservée aux associations rebecquoises, pour l'organisation d'activités non lucratives. Elle est gratuite (mais garantie de 50 €). Chaque association peut bénéficier de maximum dix occupations par an. Toute demande d'occupation doit être adressée au Collège communal au moins 15 jours avant la date projetée pour l'occupation.

### Vélodrome

Le tarif de 100 €/jour couvre la location et les frais d'occupation (charges, nettoyage).

### Du nouveau pour les associations

La Commune a décidé de soutenir encore plus le travail réalisé par les nombreuses associations rebecquoises et pris une série de mesures pour les aider.

Une procédure d'attribution des subsides a été installée, permettant à chaque association de postuler pour recevoir un soutien financier annuel.

De plus, **les associations rebecquoises dûment répertoriées peuvent bénéficier durant l'année en cours d'une gratuité (2 jours consécutifs) pour une salle communale au choix (Wisbecq, Quenast ou Petit Moulin).** La deuxième occupation annuelle sera payante.

**Vous souhaitez que votre association soit répertoriée pour l'année prochaine ? Envoyez-nous votre demande à l'Administration Communale – Grand Place 13  
1430 REBECQ**

## Agenda (suite de la page 16)

### M 20 14h30

#### CINE JUNIOR « Robin des bois »

A la Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

### V 22 de 17h à 19h30

#### COLLECTE DE SANG

A la Salle Communale de Quenast. Infos : 067/67.02.33

### M 27 14h

#### APRES MIDI CONVIVIALE DES JEUNES AINES

« Les Hospices de Rebecq, historique » par Gilbert Hautenuve, Président du Cercle d'Histoire. A l'Ancienne Gare de Rebecq

### M 27 14h30

#### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Waff ! » par le Théâtre du Coepeau, une collaboration avec la Maison de Jeunes Point de Rencontre. A la Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

### M 27 20h

#### CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

### V 29 de 16h30 à 20h

#### COLLECTE DE SANG

A la Résidence d'Arenberg Infos : 067/67.02.33

### JUIN 2009

#### S 6 19h30

#### SOIREE « COUNTRY » du RRR

Concert avec « Peter Welch Band » et barbecue au Bloc U

#### S 6 19h00

#### SPECTACLE de l'Atelier Récré

Actif A la Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

#### D 7 15h

#### CONFERENCE « Culture de la climatite, chèvre feuille, glycine, bignone »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

### M 17 14h30

#### CINE JUNIOR « Wall-E »

Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

### M 17 13h30

**SCHRAPBOOKING** Organisé par le Coq Hardi. A la Salle du Hall Omnisports. Inscription : 02/395.37.04

### S 20

**VOYAGE 3 X 20** Du Comité des Fêtes. Infos : 067/63.60.63

## Etat civil ■

### Ils sont arrivés En décembre,

**Charlotte** DEOM, née le 3 décembre, chez Sophie Haine et Jean-Charles Déom



**Martin** JACQUET, né le 4 décembre, chez Valérie Lambert et Laurent Jacquet



**Aurian** et **Nathan** DESCHUYTENEER, nés le 8 décembre, chez Stéphanie Heymans- Bauwens et Vincent Deschuyteneer

**Ludivine** HISSETTE, née le 9 décembre, chez Sophie Lambert et Vincent Hissette

**Nour** BENNISS, née le 10 décembre, chez Delphine Jans et Tarik Benniss

**Louis** DE SMET, né le 12 décembre, chez Aurélie Loute et Grégory De Smet

**Noah** GIGANTE, né le 15 décembre, chez Geneviève De Mesmaeker et Benny Gigante

**Mattéo** DE MATTIA, né le 16 décembre, chez Manuella De Felicis et Toni De Mattia

**Maxime** DRIES, né le 17 décembre, chez Stefanie Verheecke et David Dries

### Ils nous ont quitté

*Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.*



**Tao** LECLERCQ, né le 19 décembre, chez Dominique Van Haver et Stéphane Leclercq



**Aurélya** et **Mélyna** CASTRONOVO, nées le 22 décembre, chez Vanessa Tomasi et Luigi Castronovo

**Sarah** TRICARICO, née le 24 décembre, chez Valérie Delabie et Angelo Tricarico

### En janvier,

**Thibault** MARTENS, né le 1er janvier, chez Sandra Cooreman et Dirk Martens

**Mathis** FILANSIF, né le 17 janvier, chez Heidi Verbeuren et Christian Filansif



**Olivia** HALAS, née le 18 janvier, chez Nathalie Schyns et Artur Halas

**Camille** HERMAN, née le 21 janvier, chez Marie Cooremans et Olivier Herman

### En novembre,

Emile LEJEUNE, Clementine VERCAMMEN, Simonne DENUTTE, Willy COPPENS, Noëlla LEGRAIN, Irma VANCAUWELAERT, André TOSCAN, Nestorine MICHEL

### En décembre,

François DONY, Micheline DE KEYZER, Isidore CORNET, René DELANOIS, Fernande QUEVIT, Jules DEMEUTER, Gilberte DEMOTTE

**Chanel** KERMANCHAHANI, née le 22 janvier, chez Annick Mertens et Ali Kermanchahani

**Flavia** SPITAEELS, née le 22 janvier, chez Natacha Ladu et Pascal Spitaels



**Noah** LENOIR, né le 25 janvier, chez Bernadette Seghers et Marc Lenoir

**Anthony** PEREZ MARIN, né le 25 janvier, chez Athanasia Avgeridou et Michaël Perez Marin

**Alicia** BARBERA, née le 26 janvier, chez Virginie Vandewalle et Mario Barbera



**Flor** FRANCOIS, née le 29 janvier, chez Violaine Van Oost et Patrick François

### Ils se sont mariés En janvier,

Le 10, Jessica Courbez et Timothée Gerard

Le 10, Marie-Charlotte Draye et Gerfaud Bouchart

## Rebecq commune propre : c'est l'affaire de tous ! ■

La propreté de nos rues et de notre village nous concerne tous. C'est pourquoi l'Administration Communale organisera le 5 avril prochain la troisième édition de l'opération « Rebecq commune propre ». Il s'agit de se rassembler pour ramasser ensemble les déchets au bord de routes ou dans nos campagnes. **Chaque kilo récolté sera valorisé et la somme correspondante sera versée au Télévie** par la Commune. Les écoles, les mouvements de jeunesse et même le Conseil Communal participeront !

**Rendez-vous le dimanche 5 avril à 9h30 sur la Grand Place de Rebecq pour le départ de cette balade originale et utile !**

De nombreuses autres activités sont organisées à Rebecq au profit du Télévie. Pour connaître le programme et pour acheter des produits, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice, Mme Micheline LEGRAIN, au 067/63.60.32.





# Senne et Carrières

> mars 08

le journal du Centre culturel

## Edito : ouverture, transgénérationnel et souvenir ...

Ouverture vers son public : le Centre Culturel possède désormais son site internet [www.rebecqculture.be](http://www.rebecqculture.be) qui vous informera sur nos diverses activités et projets mais aussi sur la vie culturelle et associative rebecquoise. Vous pouvez de même communiquer avec nous via notre profil sur Facebook ou notre groupe « Recevoir les infos du Centre Culturel de Rebecq ».

Ouverture vers les associations : non moins de 9 associations rejoignent le Centre Culturel ! Nous sommes heureux d'accueillir la MJ Point de Rencontre, les Amitiés du Mercredi, Coro Baita, la Cie Les Masques de Soignies, le Comité Animation Quenast, le Tennisland, Caramboul, le Momus et le Rail Rebecq Rognon. Nous espérons que bien d'autres suivront.

Ouverture vers ses instances : après avoir renouvelé son Conseil d'Administration, nous devons nous doter d'un Conseil Culturel, d'au moins 10 membres, chargé de tracer des grandes lignes de notre politique culturelle. Nous attendons les candidatures de personnes motivées ...

Ouverture vers les artistes : ceux de Rebecq, que nous désirons répertorier et faire connaître sur notre site mais aussi mettre à l'honneur au Moulin jusqu'au 5 avril ainsi que le retour du Cayoteu. Les jeunes talents ensuite : ainsi, Semsem, dessinateur et peintre, nous offrira fin juin une première exposition de toute beauté.

Transgénérationnel : un Ciné Club Junior qui a séduit le public pour sa première séance et ouvrira ses portes chaque troisième mercredi du mois, des spectacles pour enfants et ados en collaboration avec la Maison de Jeunes, des séances cinéma à la crèche et la maison de repos, ... nos activités se veulent avant tout tournées vers tous les âges et favorisent l'échange entre ceux-ci.

Et enfin souvenir : en collaboration avec le Rewisbique, le Photo club et le PAC, nous commémorerons le 120ème anniversaire des Grèves de Quenast au travers d'un projet qui se veut un regard ému vers le passé mais avant tout une vision prospective pour l'avenir.

Un programme diversifié, des outils performants et une écoute de chaque instant nous permettrons d'être au mieux à votre disposition.

Jean-Claude MOEREMANS, Président  
Giovanna GHISU, Echevine de la Culture  
Steve CERISIER, Animateur-Directeur

## « Sketch, drugs and Rock & Roll » par la Compagnie des Saltimbanques

**Théâtre - Samedi 4 avril à 20h – Salle Communale de Quenast, PAF : 8 €**

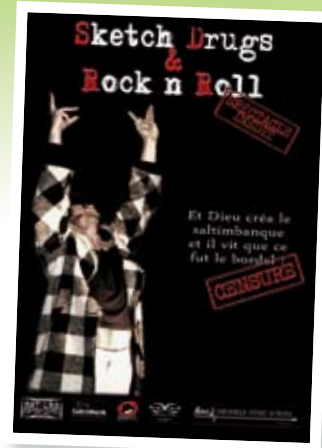
Sketch, Drugs and Rock and Roll n'est pas un spectacle. C'est un dessin animé sur-réaliste en live qui frôle la schizophrénie musicale. C'est une bombe prête à se faire péter en sacrifice pour sa religion et son dieu Saltimbanque.

Un comédien et trois musiciens. C'est de leur bouche et leurs entrailles que sortiront les éclats de son. C'est de leur regard que le rire explosera tel un Big Bang d'un nouveau millénaire. Et quand l'innocence du rire rejoint le pire de l'extravagance, ça déchire tout simplement.

Pour toute information et pour vos réservations, contactez-nous au

067/63.70.67 - [info@rebecqculture.be](mailto:info@rebecqculture.be)

a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 REBECQ



## « L'école des chèvres à pull » ■



**Spectacle jeune public dès 6 ans - Mercredi 8 avril, à 14h30, en collaboration avec la Maison de Jeunes - Salle Communale de Quenast, PAF : 2,5 €**

« L'école des chèvres à pull » est une petite école de village, complètement farfelue, menacée de fermeture si deux élèves ne s'y inscrivent pas avant la fin de la journée. A travers une dizaine de chansons, plus rocks et déjantées les unes que les autres, ce spectacle nous permettra de découvrir une galerie de personnages inoubliables. Parmi ceux-ci, nous ferons la connaissance de Mademoiselle Zelle (l'institutrice fêlée de bricolages monumentaux), de Mr Cubi-

don (le professeur de musique aux belles manières, amoureux fervent de l'institutrice), du Sanglouti (le brasseur teigneux de l'école), de Mr Robert (le directeur positif, amateur de guitare électrique à ses heures perdues), de Freddy Mercure (l'amorphe et autoritaire professeur de gymnastique), de Lucienne (la cuisinière de l'école qui, au grand dam des enfants, ne leur prépare que des légumes), de Mr Chong (le papa du jeune Sépukwet, qui cherche en vain une école respectable pour son fils), et de bien d'autres encore.

## « Frères d'âmes » par le Cayoteu ■

**Théâtre - 24 avril, 20h - 25 avril, 20h - 26 avril, 15h - Salle Communale Quenast, PAF : 8 €**

Qui échangerait sa vie avec le célèbre, riche et séduisant Greg Gold, chanteur à succès marié à une actrice de renom ? Certainement pas Roger, son beau-frère, qui ne troquerait pour rien au monde sa petite vie bien rangée contre les strass et paillettes d'un show-biz on ne peut plus superficiel ! Et pourtant la vie, à moins que ce ne soit la mort, va en décider autrement.

Voilà donc l'argument de la nouvelle pièce proposée par le Cayoteu, l'atelier théâtre du

Centre culturel. Une pièce fantastique à la fois drôle et mystérieuse qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière réplique.

Désormais, vous ne verrez plus votre beau-frère de la même manière. Peut-être même ne verrez-vous plus votre propre vie de la même manière.

Une comédie fantastique d'Eric Hubert avec Marc Geerts, Alain Dyssseleer, Régine François, Suzanne Rogers, Audrey Meneghello, Chantal Cauchie, Marie-Paule Mertens, Sarah Vanderheyden, Anna Hosselet, Laurie Rondeau, Francis Ghislain, Michel Volant et Jean Luc Dieu qui assure également la mise en scène.



## Projet « 120ème anniversaire des Grèves de Quenast » ■

**7- 8- 9 et 10 mai - en collaboration avec le Photo Club, le Rewisbique, le PAC, l'Harmonie communale et les Jeunes Aînés**

**Judi 7 mai** : projection cinéma, 20h : « Germinal »

**Vendredi 8 mai** : vernissage expo, 19h « Quenast en ce temps là » + conférence photographique, 20h

**Samedi 9 mai**, 20h : spectacle conté « Souffleurs de colère » de et par Philippe Casterman

**Dimanche 10 mai**, 10h : ballade contée « Quenast historique »

Les activités de ces 4 journées sont gratuites - Salle communale de Quenast



## « Waff ! » ■



**Mercredi 27 mai, à 14h30, Spectacle jeune public, dès 3 ans, en collaboration avec la Maison de Jeunes Point de Rencontre : par le Théâtre du Copeau – Salle Communale de Quenast, PAF : 2,5 €**

Adaptation du livre "Rex ma tortue" de Colas Gutman, Editions Ecole des Loisirs.  
« Eddy, pour son anniversaire, il a de-

mandé, il a demandé un chien. Oui. C'est un chien qu'il a demandé. Un chien. Pour son anniversaire. Un chien avec de longs poils blancs ou bruns ou jaunes. Enfin il a demandé un chien. Un grand chien. Avec des poils. Pour son anniversaire. » « Waff ! » C'est une histoire tout en moquette et en chansons, qui parle de désillusion, de vraies, de fausses larmes et de rencontre...

## Spectacle de l'Atelier Récré Actif ■

**Samedi 6 juin à 19h - Salle Communale Quenast, entrée 2,5 €**

## Exposition dessins et peintures de « Semsem » ■

**Du vendredi 26 juin (vernissage, 19h) au dimanche 5 juillet, Moulin d'Arenberg, entrée libre (9h - 12h et 14h - 17h ou sur rdv)**

Il y a 16 ans, Semsem saisissait pour la première fois un crayon.

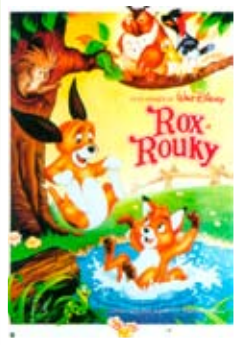
Ce Louviérois de 33 ans est un artiste autodidacte qui, pour ouvrir ses horizons et connaissances, a suivi une année à l'Académie des Beaux-Arts de Binche, en 2005. Il y eut l'honneur de suivre les cours de Martin Leroy, journaliste, dessinateur et caricaturiste renommé. La patience, alliée au perfectionnisme, l'a amené aux portraits

hyperréalistes. Depuis trois ans, Semsem s'est lancé dans la création de peintures, pour ensuite trouver son style particulier pour le Pop Art. La particularité, assez insolite, de l'artiste est d'être daltonien. De cette « pseudo » faiblesse il fit une véritable force. En jouant avec des couleurs plus modernes et en choisissant des symboles forts, il éveille en nous de la résonance émotionnelle et affective. L'origine de son pseudo d'artiste, Semsem, est thaïlandaise. Dans la traduction cela veut dire, idem, pareil... Cela lui semblait bien représenter son personnage et son art. Semsem crée par passion, par besoin d'exprimer son art mais peut aussi réaliser les désirs de tout un chacun sur mesure, du bout de sa mine et de ses pinceaux. Un artiste simple qui, malgré son don, reste proche de son public.



## Ciné Junior ■

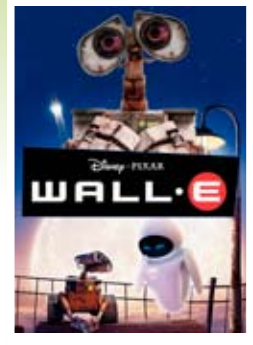
**Rox et Rouky**  
Mercredi 15 avril à 14h30



**Robin des bois**  
Mercredi 20 mai à 14h30



**Wall-E**  
Mercredi 17 juin à 14h30



Salle Communale de Quenast, PAF : 1,5 €

## Ateliers ■

### NOUVEAU : Smile Philosophy



La « Smile philosophy » c'est une aide réelle au quotidien avec des conseils pour se re-booster et vivre en harmonie dans son espace de vie. Catherine Peeters vous retrouve tous les 15 jours dès 20 h à la

Salle communale de Quenast (Chemin du Croly 11) à partir du mercredi 25 mars. PAF : 10 €

Plus de renseignements sur [www.smilephilosophy.be](http://www.smilephilosophy.be),  
0497/58.11.81 (Catherine Peeters), [www.rebecqculture.be](http://www.rebecqculture.be),  
067/63.70.67 (Centre Culturel)

### Les Rossignols de la Scène, Atelier chant

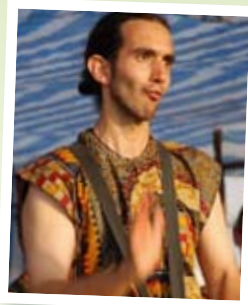
Chaque lundi à 19h30 à la Salle communale de Quenast.

Reponsable et contact : Alain DYSSSELEER, 067/67.01.84

### Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier  
Chaque mercredi à 18h30, Salle communale de Quenast, tarif : 25 €/mois

Renseignements et inscription :  
Centre Culturel : 067/63.70.67



### Danses africaines

Cours donné par Stéphanie Debras  
Deux mercredis par mois à 20h, Salle communale de Quenast, tarif : 12,50 €/mois

Renseignements et inscriptions :  
Centre Culturel : 067/63.70.67



### Salsa

Cours donné par Oscar  
Chaque jeudi de 18h30 à 20h30, Salle communale de Quenast,  
tarif : 50 €/trimestre

Renseignements et inscriptions :  
Centre Culturel : 067/63.70.67

### Cayoteu

**Théâtre français**, chaque mardi à 20h, Salle communale de Quenast

Responsable et contact :  
Michel VERHEYDEN : 067/63.61.25

**Théâtre français**, chaque mercredi à 20h

Responsable et contact :  
Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

### Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h, Salle communale de Quenast

Responsable et renseignements :  
Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

### Coro Baita, chant choral italien

Chaque mardi de 14h à 17h, Salle communale de Quenast

Responsable et renseignements :  
Franco BELLESE : 067/33.00.03

# [ 16 ] Rebecq à la UNE

## Agenda

### 12ème CARNAVAL DE PRINTEMPS

V27 20 h

#### OUVERTURE DU CARNAVAL

Soirée déguisée sous chapiteau parc communal de Rebecq

S 28

#### CARNAVAL DES ENFANTS

Inscription à partir de 13h au Café du Cercle, départ 14h, brûlage du bonhomme d'hiver vers 17h.

D 29

#### 12ème CARNAVAL DE PRINTEMPS

Départ place de Quenast à 15 h, brûle bosse vers 20h grand place de Rebecq.

S 28 18h

#### 3ème SOUPER SPAGHETTI de l'ASBL 4 BALZANES

A la Salle Communale de Quenast  
Infos : 0498/18.02.33

S 28 / D 29 mars ; S 4 / D 5 avril de 14h à 18h

#### EXPOSITION ARTISTES REBECQUOIS

Au Moulin d'Arenberg  
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 28 / D 29

#### BELGIAN ECO MARATHON REGION WALLONNE 2009. Au vélodrome

### AVRIL 2009

D 5 9h30

« REBECQ COMMUNE PROPRE » Départ Grand Place (voir page 11)

M 8 14h30

#### SPECTACLE JEUNE PUBLIC DES 6 ANS

« L'école des chèvres à pull » une collaboration avec la MJ Point de rencontre. Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

D 12 15h

#### CONFERENCE « Soins aux plantes reçues à l'occasion des fêtes »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

M 15 14h30

#### CINE JUNIOR « ROX ET ROUKY »

A la Salle Communale de Quenast  
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 18 18h D 19 11h30

#### FETE DE L'AMITIE de l'asbl La Main dans la Main

A la Salle Communale de Quenast

M 22 14h

#### APRES MIDI CONVIVIALE DES JEUNES AINES

« Le bienfait des huiles essentielles »  
A l'Ancienne Gare de Rebecq

M 22 13h30

#### SCHRAPBOOKING

Organisé par le Coq Hardi. A la Salle du Hall Omnisports. Inscription : 02/395.37.04

V 24 20h / S 25 20h / D 26 15h

#### THEATRE « Frères d'âmes »

Par le Cayoteu. A la Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

D 26 11h

#### OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE 2009 du RRR

M 29 20h

#### CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

### MAI 2009

D 3 15h

#### CONFERENCE « Culture des petits fruits »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

J 7 / V 8 / S 9 / D 10

#### PROJET « 120ème anniversaire des Grèves de Quenast »

En collaboration avec le Photo Club, le Rewisbique, le PAC. L'Harmonie communale et les Jeunes Aînés. A la Salle Communale de Quenast. Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 9 14h30

#### RRR Fêtes des Mères

Du Conseils Facultatif des Aînés  
Infos : 0478/79.32.90

S 9

#### FANCY FAIR

De l'Ecole Communale Rue de Saintes  
Infos : 067/63.65.17

L 11 14h30

BALADE CONTEE spéciale Carrières de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

S 16

#### FANCY FAIR

De l'Ecole Communale de Bierghes  
Infos : 02/395.61.67

S 16

#### FANCY FAIR

De l'Ecole Communale de Germinal  
Infos : 067/63.65.17

S 16

#### FANCY FAIR

De l'Ecole Libre Saint Géry  
Infos : 067/63.69.02

D 17 7h

#### « A L'ECOUTE DES CHANTS D'OISEAUX »

une activité du PCDN. Départ Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 0475/78.38.25

M 20 13h30

#### SCHRAPBOOKING

Organisé par le Coq Hardi  
A la Salle du Hall Omnisports  
Inscription : 02/395.37.04

(suite en page 10)

**Le prochain « Rebecq à la une »  
sortira en juin 2009. Merci  
de nous communiquer vos  
informations et le calendrier de  
vos activités  
Avant le 15 mai à**

**sarah.berth@rebecq.be  
Service communication  
Administration communale  
Grand Place 13 - 1430 Rebecq**

Graphisme : www.ATdesign.be  
Impression : Delferrière  
Rédaction : Sarah Berti